ART. LIMINAIRE N° I-CF2979

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Adopté

AMENDEMENT

N º I-CF2979

présenté par M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

ARTICLE LIMINAIRE

À l'alinéa 1, substituer à la neuvième occurrence du mot :
« de »
le mot :
« selon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.